



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# VOUS ÊTES UN ÉLU OU UN ACTEUR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ?



Vous souhaitez participer à réduire les inégalités sociales dès le plus jeune âge ?

Avec **LE PLAN DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE** (crèches, halte-garderies, assistants maternels et relais assistants maternels, gardes d'enfant à domicile), vous pouvez bénéficier :

- de solutions facilitant les départs en formation des professionnels ;
- d'un coup de pouce financier de l'État.

7 thématiques\* essentielles, pour une prise en charge optimale de l'enfant, seront abordées :

**Le langage • L'art et la culture • L'alimentation et la nature**  
L'accueil occasionnel • **La prévention des stéréotypes**  
**L'accueil des parents • Le numérique**



POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ LE COMMISSAIRE  
À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DE VOTRE RÉGION  
ET CONSULTEZ [LE SITE DU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ](#)

**STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**  
#FranceSolidaire



**DEVENEZ DES ACTEURS  
DE PREMIÈRE LIGNE,  
CONTRE LA REPRODUCTION  
DES INÉGALITÉS SOCIALES  
CHEZ LE JEUNE ENFANT.**

\* Les sept thématiques sont inspirées de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, des rapports du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et de la Commission 1000 premiers jours de l'enfant.